

# COMPTE-RENDU ANNUEL

SUPPLÉMENT À LA LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**

Député de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Finistère, Président de l'Assemblée Nationale, Conseiller régional de Bretagne

[www.richardferrand.fr](http://www.richardferrand.fr)

JUIN 2018 > JUIN 2019

## ÉDITO



## // COMPTES RENDUS !

Le 12 septembre 2018, je me suis présenté au suffrage de mes collègues députés qui m'ont apporté leur confiance et leur soutien en m'élisant Président de l'Assemblée nationale. Être le premier député finistérien à occuper cette fonction constitue un véritable honneur. Au travail dès le premier jour pour confirmer les engagements pris en 2017, pour transformer et moderniser l'Assemblée nationale, à l'écoute et dans le respect de toutes les sensibilités qui s'expriment, je porte toujours une attention particulière et continue à la Bretagne, au Finistère et bien sûr à notre territoire.

Notre pays a depuis lors traversé une période inédite. Les mouvements qui l'ont marquée ont exprimé des difficultés, un ras-le-bol issu de décennies de délitement du lien social. Toutes les revendications ont été entendues, des mesures d'urgence ont été prises, par la

voie de la démocratie et du dialogue, la seule envisageable afin de transformer les colères en solutions. Les atteintes personnelles envers les parlementaires ont été nombreuses, et inacceptables.

De grands projets ont été lancés, d'autres, nombreux, sont annoncés. Si certains effets ne se constatent pas au lendemain des prises de décisions, ils participent à une transformation profonde de notre société, sur le long-terme. L'immédiateté est parfois nécessaire pour répondre aux urgences, mais elle ne doit jamais se substituer au travail sur le temps long.

Ces quelques pages ont pour but de vous rendre compte à grands traits de mon travail à l'Assemblée nationale, sur ce qui constitue mon quotidien et qui rythme mes semaines depuis mon élection.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous !

## MES MISSIONS

### / Garant des institutions

Le Président de l'Assemblée veille d'abord à la bonne marche des travaux de l'institution, au bon déroulement des débats parlementaires et au respect des procédures. Il préside les organes décisionnels : Bureau de l'Assemblée nationale et Conférence des Présidents. Il préside également les séances publiques, notamment les séances hebdomadaires de questions au Gouvernement. Il peut se faire remplacer à cette tâche par l'un de ses cinq vice-présidents. Il préside enfin le Congrès de députés et de sénateurs réunis à Versailles.

### / Représentant des territoires

Une institution qui fonctionne bien doit être adaptée à son temps. Je continue le travail de modernisation entamé, pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens. Enfin, être Président de l'Assemblée nationale, c'est aussi l'être hors les murs, au cœur de nos institutions républicaines et à l'étranger.

Plus d'informations :  
<http://presidence.assemblee-nationale.fr/>

## // MODERNISER L'INSTITUTION

Le renouvellement des députés en juin 2017 a conduit à une réflexion collective d'ampleur sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de ses pratiques. De ces travaux, ont émergé quatre grandes priorités : fluidifier les discussions des textes en discussion ; approfondir le contrôle de l'action du Gouvernement en accordant davantage de droits aux groupes d'opposition, minoritaires et aux députés non-inscrits ; faciliter les initiatives citoyennes ; poursuivre les avancées en matière de transparence et de déontologie.

La réforme du règlement intérieur adoptée le 4 juin vient concrétiser ces objectifs. Grâce à des présences en commissions et des temps de parole mieux répartis entre la majorité, les oppositions et les députés non-inscrits, les travaux parlementaires gagneront singulièrement en efficacité tout en offrant une meilleure représentativité démocratique. De nouvelles dispositions autour notamment des conflits d'intérêts et des exigences de transparence codifient les règles déontologiques applicables à tous les députés, issues de la Loi « Confiance dans la vie publique » adoptée en juillet 2017.

## // RENFORCER LES RELATIONS INTERNATIONALES

Parmi les missions du Président de l'Assemblée nationale, le renforcement des relations internationales prend différentes

formes. Carole Bureau-Bonnard, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, assure ainsi de nombreuses représentations de notre institution à l'étranger. À l'Hôtel de Lassay, qui héberge les services de la présidence de l'Assemblée, je reçois régulièrement des chefs d'État, des homologues et des représentants des ambassades. Ainsi j'ai récemment accueilli Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des représentants des États-Unis ; Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine ; François Paradis, Président de l'Assemblée nationale du Québec ; ou encore Alexey Mechkov, Ambassadeur de Russie en France. Si les enjeux sont bien sûr diplomatiques, il s'agit également de défendre les intérêts de notre pays et de nos territoires.

J'ai par ailleurs souhaité lancer un travail approfondi avec mon homologue allemand Wolfgang Schäuble, qui a abouti à la création d'une assemblée parlementaire franco-allemande dont la première réunion s'est tenue début mars.

### QUESTION AU GOUVERNEMENT

# 61

*C'est le nombre de séances de questions au Gouvernement que j'ai présidées depuis mon élection le 12 septembre dernier.*

## MOMENTS FORTS



La conférence des Présidents (de groupes politiques et de commissions) se réunit chaque mardi à 10h afin de fixer l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale.



Avec le Président de la République aux Sables-d'Olonne, nous avons rendu hommage aux marins-sauveteurs en mer qui ont péri lors de la tempête Miguel le 7 juin.



J'échange régulièrement avec mon homologue du Sénat Gérard Larcher sur l'actualité parlementaire et des territoires.



Avec Édouard Philippe, Jean-Yves Le Drian, Justin Trudeau, et Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des représentants des États-Unis, à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie.



Ratification de la création de la première assemblée parlementaire franco-allemande avec Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag.



Au Palais Bourbon avec Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des représentants des États-Unis. L'occasion notamment de lui présenter les documents exceptionnels qu'abrite la bibliothèque de l'Assemblée.

## // RÉMUNÉRER LES AGRICULTEURS

Inédite, la loi dite EGAlim a été adoptée en octobre dernier. Un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés a permis d'aboutir à un texte dont les effets se constatent concrètement au quotidien.

Le rééquilibrage des relations commerciales a pour but une meilleure et juste rémunération des agriculteurs. Grâce à l'inversion de la construction du prix, la lutte contre les prix abusivement bas, ou encore le relèvement des seuils de vente à perte, les améliorations attendues de leurs revenus sont significatives : le chemin est tracé mais beaucoup reste à faire.

Une attention particulière a d'autre part été portée à permettre une alimentation plus saine, plus sûre et plus durable, à travers le strict encadrement de la vente de produits phytosanitaires, ou encore l'objectif de 50% de produits locaux dont 20% de produits bio dans la restauration collective d'ici 2022.

## // ÉQUILIBRER LES TERRITOIRES

Au printemps 2018, j'avais porté des amendements sur la loi ELAN (portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) définitivement adoptée à l'automne. Le premier corrige à la marge la loi Littoral de 1986, afin de permettre le comblement des « dents creuses », tout en respectant les enjeux de préservation de la zone littorale. Le second rectifie également les dispositions prévues dans la loi Littoral, au bénéfice des territoires insulaires engagés dans la transition énergétique, à l'image d'Ouessant. Un article de la loi ELAN prévoit désormais que les petites îles (dont la largeur est inférieure à 10 kilomètres) puissent procéder à la construction d'ouvrages nécessaires à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

## // CRÉER DES EMPLOIS

626 entreprises et 38 organisations (syndicats et fédérations professionnelles) rencontrées, 7 700 participants à la

consultation en ligne, 63 000 votes et 12 800 contributions ont abondé les travaux d'élaboration de la loi PACTE (projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises). En résultent des dispositions concrètes, pour créer des emplois, faire grandir nos entreprises et mieux partager leurs bénéfices avec leurs salariés. Les accords d'intéressement sont ainsi facilités pour les entreprises de moins de 250 salariés avec la suppression du forfait social et la portabilité des produits d'épargne retraite est simplifiée et facilitée. Les délais et les coûts des procédures de liquidation judiciaire sont réduits et leur prévisibilité améliorée, les transmissions d'entreprise aux salariés et le financement de la reprise des petites entreprises sont facilités, alors qu'un guichet unique d'aide à l'export sera bientôt créé sur nos territoires, en proximité des besoins.

## // DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

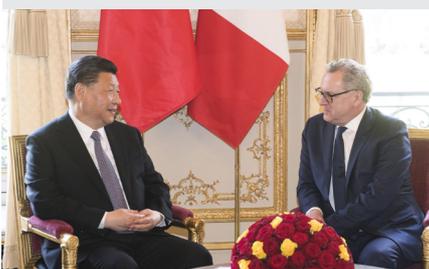
Grâce à la mobilisation collective des députés et sénateurs bretons et du Conseil régional, des réseaux d'enseignement concernés, de la préfecture de région et du rectorat, un article inscrit dans le projet de loi pour une École de la confiance apporte une avancée majeure pour le développement de l'enseignement bilingue. Il prévoit en effet que les écoles primaires d'enseignement bilingue bénéficieront de l'aide financière des communes de résidence des élèves, si celles-ci ne disposent pas elles-mêmes d'une possibilité d'enseignement en langue régionale.

### TRAVAIL LÉGISLATIF

112

C'est le nombre de textes adoptés par l'Assemblée nationale depuis la reprise des travaux en septembre.

## MOMENTS FORTS



Entretien avec le Président de la République populaire de Chine. L'occasion d'aborder les enjeux des échanges internationaux et des relations avec la Bretagne.



Avec Emmanuel Macron, à la rencontre des maires bretons à Saint-Brieuc pour échanger sur les relations entre l'État et les collectivités.



Début avril, la ministre du Travail Muriel Pénicaud a visité l'entreprise Novatech Technologie à Pont-de-Buis. L'occasion de rappeler les nombreuses opportunités de recrutement dans le secteur.

## // SOUTENIR LES DYNAMIQUES

Sur le terrain comme à ma permanence chaque fin de semaine, je fais le même constat : des volontés locales naissent de nombreux projets qui font vivre et grandir notre territoire.

C'est avec un honneur et un plaisir chaque fois renouvelé que j'inaugure régulièrement des écoles rénovées comme à Kergloff ou à Saint-Rivoal, des équipements sportifs comme à Cléden-Poher, des stations de traitement des eaux comme à Irillac, des logements sociaux et maisons de santé comme à Cast, ou encore des salles polyvalentes comme à Brennilis ou Kerlaz. Ces équipements témoignent d'un engagement collectif des élus locaux, des citoyens, des collectivités et de l'État pour offrir un service public de qualité, adapté, en proximité et en anticipation des besoins. Ce même engagement opiniâtre permet également de faire voir le jour à des projets au service de la transition environnementale, à l'image de la future centrale solaire au sol de Crozon ou de l'ambition d'autonomie énergétique d'Ouessant.

Loin des discours déclinistes qui voudraient nous faire croire que tout va mal, je rencontre au contraire des chefs d'entreprise qui innent, qui développent leurs structures, qui créent de la richesse et de l'emploi localement, qui s'investissent pour leurs salariés et s'adaptent pour permettre l'insertion de celles et ceux qui ont été éloignés du monde du travail.

Notre qualité de vie serait sans doute moins enviée sans

les associations, dont les bénévoles s'impliquent inlassablement, et la culture présente partout et sous toutes ses formes, grâce aux festivals, salles de musiques actuelles, compagnies de théâtre, domaines patrimoniaux, maisons d'édition, cercles et bagadoù. Cette année écoulée renforce une conviction : fort de ses habitants et de ses volontés, notre territoire sait faire face aux difficultés pour se tracer un bel avenir. C'est une chance de le représenter et de travailler à la réussite de tous les projets !

## // RESTER À L'ÉCOUTE

À ma permanence à Châteaulin, sur l'ensemble de notre territoire et à l'Assemblée nationale, comme je l'ai toujours fait, je maintiens et j'entretiens le lien avec le Finistère et la Bretagne. J'échange ainsi régulièrement avec syndicats, associations, élus locaux et chefs d'entreprises, à l'écoute de notre territoire.

### EMPLOI

# 7,9 %

C'est le taux de chômage 2018 en Finistère, parmi les moins élevés de France (moyenne nationale : 9,1%). L'année dernière, la Bretagne a créé 14 500 emplois.

## MOMENTS FORTS



Le 15 février dernier, le Premier ministre Édouard Philippe a fait étape sur le chantier de la mise à 2x2 voies de la RN 164, dont les travaux aboutiront selon le calendrier prévu !



Le 8 mars, j'ai passé la matinée avec un groupe d'agricultrices du centre-Finistère et transmis leurs remarques et propositions aux ministres Didier Guillaume et Marlène Schiappa.



À l'issue de ma cérémonie de vœux habituelle, à Pleyben cette année, j'ai échangé avec une délégation du mouvement des «Gilets jaunes».



Saint-Hermin a entièrement repensé et rénové la mairie, qui comprend également un espace médiathèque et propose de nombreux services à la population. Un plaisir de l'inaugurer avec le Premier ministre !



L'école de Quéménéven était sélectionnée pour participer au Parlement des Enfants. Questions stimulantes et passionnantes des élèves, auteurs d'une proposition de loi encadrant les usages du numérique.



À Ouessant, le maire Denis Palluel porte l'action globale pour l'autonomie de l'île. Énergies renouvelables, production maraîchère et bientôt laitière, rénovation des équipements : le travail mené est exemplaire !